

GE_GERICHTE ACJC/916/2017 vom 19. Juli 2017

GE Cour de justice, 2017-07-19, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_ACJC_916_2017

FR: GE_GERICHTE ACJC/916/2017 du 19 juillet 2017

IT: GE_GERICHTE ACJC/916/2017 del 19 luglio 2017

Erwägungen

E. 3

Les appelants, qui succombent entièrement, seront condamnés aux frais judiciaires d'appel (art. 106 al. 1 CPC), arrêtés à 5'400 fr. (art. 13, 17 et 35 RTFMC), et compensés avec l'avance fournie du même montant, acquise à l'Etat (art. 111 al. 1 CPC).

Ils seront en outre condamnés à verser la somme de 2'000 fr. à C_____ et celle de 2'500 fr. à D_____, à titre de dépens d'appel, débours et TVA compris (art. 84, 85 et 90 RTFMC; art. 23, 25 et 26 LaCC). * * * * *

- 10/10 -

C/10246/2015 PAR CES MOTIFS, La Chambre civile : A la forme : Déclare irrecevable l'appel interjeté par A_____ et B_____ contre le jugement JTPI/12978/2016 rendu le 20 octobre 2016 par le Tribunal de première instance dans la cause C/10246/2015-12. Sur les frais : Arrête les frais judiciaires d'appel à 5'400 fr., les met à la charge de A_____ et B_____, conjointement et solidairement, et dit qu'ils sont compensés avec l'avance fournie, qui reste acquise à l'Etat. Condamne A_____ et B_____, conjointement et solidairement, à verser à C_____ la somme de 2'000 fr. à titre de dépens d'appel. Condamne A_____ et B_____, conjointement et solidairement, à verser à D_____ la somme de 2'500 fr. à titre de dépens d'appel. Siégeant : Monsieur Cédric-Laurent MICHEL, président; Madame Pauline ERARD, Madame Paola CAMPOMAGNANI, juges; Madame Camille LESTEVEN, greffière.

Le président : Cédric-Laurent MICHEL

La greffière : Camille LESTEVEN

Indication des voies de recours :

Conformément aux art. 72 ss de la loi fédérale sur le Tribunal fédéral du 17 juin 2005 (LTF; RS 173.110), le présent arrêt peut être porté dans les trente jours qui suivent sa notification avec expédition complète (art. 100 al. 1 LTF) par-devant le Tribunal fédéral par la voie du recours en matière civile.

Le recours doit être adressé au Tribunal fédéral, 1000 Lausanne 14.

Valeur litigieuse des conclusions pécuniaires au sens de la LTF supérieure ou égale à 30'000 fr.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.